

Annexe 1

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Délibération n°DEL-16-0126

Projet Toulouse EuroSudOuest - Ouverture de la première étape de concertation préalable : le plan guide urbain

L'an deux mille seize le jeudi dix-huit février à neuf heures, sous la présidence de Jean-Luc MOUDENC, Président, le Conseil s'est réuni à Espaces Vanel - Arche Marengo - Toulouse.

Participants

Afférents au Conseil :	134
Présents :	89
Procurations :	39
Date de convocation :	12 février 2016

Présents

Ancerville	M. Gérard ANDRE
Aussonne	M. Francis SANCHEZ
Balma	M. Vincent TERRAIL-NOVES
Beauzelle	M. Patrice RODRIGUES
Blagnac	M. Joseph CARLES, Mme Monique COMBES, M. Bernard KELLER, Mme Danièle PEREZ
Brax	M. François LEPINEUX
Bruguières	M. Philippe PLANTADE
Casterlinvest	M. Grégoire CARNEIRO, Mme Béatrice URSULE
Colomiers	M. Damien LABORDE, M. Guy LAURENT, Mme Josiane MOURGUE, Mme Karine TRAVAL- MICHELET
Comebarrieu	Mme Dominique BOISSON, M. Daniel DEL COL
Cugnaux	Mme Pascale LABORDE
Drémil-Lafage	Mme Ida RUSSO
Lamaguet	Mme Aline FOLTRAN, M. Michel ROUGE
L'Union	Mme Nadine MAURIN, M. Marc PERRÉ, Mme Nathalie SIMON-LABRIC
Mondouzi	M. Robert MEDINA
Mons	Mme Véronique DOITTAU
Pibrac	Mme Anne BORRIELLO
Saint-Alban	M. Raymond-Roger STRAMARE
Saint-Jean	M. Michel FRANCES, Mme Marie-Dominique VEZIAN
Saint-Jory	M. Thierry FOURCASSIER
Saint-Orens	M. Marc DEL BORRELLI, Mme Dominique FAURE
Seilh	M. Jean-Louis MIEGEVILLE
Toulouse	Mme Laurence ARRIBAGE, M. Olivier ARSAC, Mme Catherine BLANC, Mme Michèle BLEUST, Mme Charlotte BOUDARD, M. Maxime BOYER, M. Frédéric BRASILES, M. François BRIANCON, M. Sacha BRIAND, M. Joël CARRERAS, M. François CHOLLET, M. Pierre COHEN, Mme Martine CROQUETTE, M. Jean-Claude DARDELET, M. Henri DE LAGOITINE, Mme Ghislaine DELMOND, Mme Monique DURRIEU, Mme Christine ESCOULAN, Mme Julie ESCUDIER, M. Emilion ESNAULT, M. Pierre ESPLUGAS-LABATUT, Mme Marie-Jeanne FOUQUE, M. Régis GODEC,

	M. Francis GRASS, Mme Isabelle HARDY, Mme Laurence KATZENMAYER, M. Pierre LACAZE, Mme Florie LACROIX, M. Jean-Luc LAGLEIZE, Mme Annette LAIGNEAU, M. Jean-Michel LATTES, M. Laurent LESGOURGUES, Mme Marthe MARTI, Mme Marie-Hélène MAYEUX-BOUCHARD, Mme Brigitte MICOULEAU, Mme Nicole MIQUEL- BELAUD, M. Jean-Luc MOUDENC, Mme Dorothea NAON, Mme Evelyne NGBANDA OTTO, M. Romuald PAGNUCCO, M. Jean-Louis REULAND, Mme Françoise RONCATO, M. Daniel ROUGE, Mme Sylvie ROUILLOON VALDIGUIE, M. Bertrand SERP, Mme Martine SUSSET, M. Pierre TRAUTMANN, Mme Gisèle VERNIOL, Mme Jacqueline WINNENPENNINCKX-KIESER, M. Aviv ZONABEND
Tournefeuille	M. Patrick BEISSEL, M. Claude RAYNAL
Villeneuve-Tolosane	Mme Martine BERGES, M. Dominique COQUART

Conseillers ayant donné pouvoir

	Pouvoir à
Mme Brigitte CALVET	Marie-Dominique VEZIAN
Mme Roseline ARMENGAUD	Monique COMBES
Mme Lysiane MAUREL	Francis SANCHEZ
Mme Sophie LAMANT	Vincent TERRAIL-NOVES
M. Laurent MERIC	Danielle PEREZ
M. Maurice GRENIER	Robert MEDINA
M. Bernard LOUMAGNE	Jean-Louis MIEGEVILLE
M. Patrick JIMENA	Michèle BLEUSE
Mme Elisabeth MAALEM	Guy LAURENT
M. Michel AUJOULAT	Pascale LABORDE
M. Philippe GUERIN	Bernard KELLER
M. Gilles BROQUERE	Thierry FOURCASSIER
Mme Corinne VIGNON ESTEBAN	Ida RUSSO
M. Robert GRIMAUD	Aline FOLTRAN
M. Patrick DELPECH	Patrice RODRIGUES
M. Bernard SANCE	François LEPINEUX
M. Edmond DESCLAUX	Joseph CARLES
M. Jacques SEBI	Michel ROUGE
M. Bruno COSTES	Mario-Jeanne FOUQUE
M. Jacques DIFFIS	Raymond-Roger STRAMARE
M. Bernard SOLERA	Aviv ZONABEND
M. Christophe ALVES	Christine ESCOLLAN
Mme Sophia BELKACEM GONZALEZ DE CANALES	Emilien ESNAULT
M. Franck BIASOTTO	Annette LAIGNEAU
M. Jean-Jacques BOLZAN	Sacha BRIAND
Mme Marie-Pierre CHAUMETTE	Nicole MIQUEL-BELAUD
Mme Hélène COSTES-DANDURAND	Francis GRASS
M. Romain CUJIVES	François BRIANCON
Mme Vincentella DE COMARMOND	Isabelle HARDY
M. Jean-Baptiste DE SCORRAILLE	Jacqueline WINNENPENNINCKX-KIESER
Mme Marie DEQUE	Charlotte BOUDARD
M. Samir HAJJE	Laurent LESGOURGUES
M. Djillali LAHIANI	Philippe PLANTADE
M. Antoine MAURICE	Régis GODEC
Mme Claude TOUGHFFEU	Pierre COHEN
Mme Elisabeth TOUITU-FICARD	Jean-Claude DARDELET
Mme Mireille ABBAL	Claude RAYNAL
M. Daniel FOURMY	Monique DURRIEU
M. Jacques TOMASI	Martine BERGES

Conseillers excusés

Colomiers	M. Michel ALVINERIE, M. Arnaud SIMION
Gagnac	M. Michel SIMON
Toulouse	Mme Cécile RAMOS, M. Jean-Jacques ROUCH
Tournefeuille	Mme Danielle BUYS

Délibération n° DEL-16-0126**Projet Toulouse EuroSudOuest - Ouverture de la première étape de concertation préalable : le plan guide urbain****Exposé**

Toulouse Métropole et ses partenaires (Etat, Région, Département, SNCF et Tisséo-SMTC) ont engagé, dans le cadre de Toulouse EuroSudOuest, un ambitieux projet de transport et d'aménagement urbain autour de la gare Toulouse Matabiau, au centre de l'agglomération.

Ce projet majeur et structurant, indispensable pour accompagner le développement du territoire toulousain, renforcer son attractivité et répondre aux besoins de ses populations, répond à trois principaux enjeux :

- Un enjeu d'adaptation et d'évolution du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM) de Toulouse Matabiau.

Ce dernier accueille aujourd'hui 50 000 utilisateurs quotidiens. Une forte croissance des flux, liée à l'amélioration de l'offre de transports en commun, est attendue au cours des prochaines années. Le nombre d'utilisateurs quotidiens devrait ainsi tripler à l'horizon 2035 (150 000 voyageurs par jour). Le PEM actuel est donc largement sous-dimensionné et doit évoluer vers une grande gare multimodale contemporaine, adaptée aux nouveaux usages et capable d'accueillir davantage de voyageurs dans de bonnes conditions de confort et de sécurité.

- Un enjeu d'aménagement pour le quartier Matabiau et ses environs.

L'amélioration de l'offre de transport en commun au cœur de la Métropole et l'évolution du système ferroviaire, constituent en effet une opportunité pour l'aménagement des différents quartiers qui jouxtent la gare, que ce soit le centre-ville ou les faubourgs. Cela permettra d'associer dans une démarche de projet équilibrée, l'amélioration de l'existant et de nouveaux développements urbains.

- Un enjeu de redimensionnement et de rayonnement du centre-ville de Toulouse, à qui le projet offrira une continuité naturelle, au-delà des berges du canal.

La gare Matabiau, au cœur de cette nouvelle centralité urbaine, retrouvera tout son rôle de porte d'entrée stratégique de la Métropole.

Lancement des études

En décembre 2009, Toulouse Métropole et ses partenaires ont signé une convention d'études, structurée autour de 3 grands objectifs :

- Créer à Matabiau, un véritable pôle multimodal pour améliorer le confort et la sécurité des voyageurs et faciliter les échanges entre les différents modes de transports,
- Accompagner l'aménagement des quartiers existants, et favoriser les liens entre la gare et le reste de la ville,
- Elever la Métropole toulousaine au rang des Métropoles européennes en donnant à son centre-ville, dont Toulouse EuroSudOuest est une extension, la dimension nécessaire.

De 2010 à 2016, le programme d'études comporte trois phases :

- une première phase dédiée aux études programmatiques et fonctionnelles de 2010 à 2012,
- une deuxième phase relative aux plans guides urbain et ferroviaire de 2013 à 2016,
- une troisième phase sur les études préliminaires du PEM et ferroviaires de 2013 à 2016.

Le périmètre d'études porte sur 400 hectares dont 200 hectares de projet urbain et 20 hectares pour le Pôle d'Echanges Multimodal de Toulouse Matabiau.

Pour définir et mettre en place l'ensemble du projet Toulouse EuroSudOuest, Toulouse Métropole a constitué, avec la Région, la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA) EUROPOLIA.

Les études ont fait émerger les fondamentaux du projet :

- La poursuite de l'augmentation des capacités ferroviaires de Toulouse Matabiau et la rationalisation du remisage et de la maintenance du matériel roulant,
- La création de 4 parvis ouvrant la gare sur la ville et les quartiers environnants,
- L'aménagement d'un nouveau bâtiment voyageurs à Marengo, en lien direct avec le métro (ligne A et Toulouse Aerospace Express) et les autres modes de transport en commun pour répondre aux besoins croissants de mobilité et d'échange,
- La valorisation des espaces publics dont ceux situés au droit du Canal du Midi, classé patrimoine mondial de l'UNESCO,
- L'amélioration des liaisons inter-quartiers et des accès à la gare pour tous les modes,
- Le développement d'une offre tertiaire de centre-ville, aujourd'hui insuffisante sur Toulouse, à proximité immédiate des transports en commun,
- Le positionnement de la gare et de ses abords comme un pôle de services et de commerces en direction des voyageurs et des habitants,
- Le développement d'une nouvelle offre de logements incluant l'amélioration du parc existant, et compatible avec les contraintes du site (proximité des installations ferroviaires),
- La recherche de solutions innovantes en matière d'urbanisme et d'architecture durable et de gestion de l'environnement,
- La définition d'un processus opérationnel permettant de gérer dans le temps et dans l'espace, la complexité du projet.

Le projet Toulouse EuroSudOuest va transformer, au fur et à mesure de ces différentes réalisations, le centre de la Métropole. Le contenu et la mise en œuvre du projet impliquent donc un échange permanent avec tous les opérateurs, les riverains, les utilisateurs et les acteurs actuels et ou futurs de ce territoire.

Mise en œuvre d'une concertation volontaire

A l'issue de la première phase d'études en 2012, Toulouse Métropole a engagé une concertation volontaire à laquelle les partenaires du projet et la maîtrise d'œuvre se sont associés. Le résultat de cette concertation volontaire a été intégré dans le processus études.

Parallèlement, des supports de communication ont été développés pour identifier le projet et diffuser une information plus grand public :

- Mise en place d'une identité visuelle Toulouse EuroSudOuest,
- Réalisation d'une plaquette de présentation,
- Ouverture d'un site internet dédié : www.toulouse-eurosudouest.eu,
- Création d'une page d'information dédiée sur le site internet de Toulouse Métropole.

Réunions publiques et expositions

La concertation volontaire menée depuis 2012 a été réalisée en recherchant les instances et les modalités plus adaptées au projet :

- En direction des habitants de Toulouse et de la Métropole lors de la présentation des objectifs et des enjeux du projet Toulouse EuroSudOuest : 1 réunion publique (450 participants), 6 expositions à la gare de Toulouse Matabiau, dans les locaux de la Fabrique et des mairies de quartiers avec la mise à disposition de registres et l'organisation de permanences (37 dont 1 présentation du projet lors du marché nocturne de la place Belfort),
- En direction des riverains lors des réunions des Commissions de quartier (4) et de réunions spécifiques à la demande d'un groupe d'habitants ou d'associations locales (4 dont 1 visite du site avec l'Union des Comités de Quartier),
- En direction des jeunes toulousains en lien avec le Conseil des Jeunes. A l'issue d'un processus de travail (1 visite du site et 4 réunions), le Conseil des Jeunes a élaboré et remis une contribution au projet Toulouse EuroSudOuest. Pour cette démarche, le Conseil des Jeunes a reçu en 2014, le prix Anacej dans la catégorie « Démarche de participation innovante »,
- En direction des propriétaires et des commerçants concernés par le périmètre d'action foncière prioritaire lors de réunions d'information dédiées (3),
- En direction des acteurs du développement économique et de l'immobilier lors de réunions du Club de l'Immobilier (2), de l'Observatoire Toulousain de l'Immobilier d'Entreprises (3), de la Conférence du Commerce et de l'Artisanat (1).

La démarche des Ateliers

Toulouse Métropole a souhaité également créer une instance de concertation dédiée – Les Ateliers – qui réunissent sur la durée de la phase de conception du projet urbain, l'ensemble des interlocuteurs (dont la maîtrise d'œuvre) et acteurs concernés par Toulouse EuroSudOuest (1/3 de représentants d'associations de quartier, 1/3 de représentants d'acteurs de la vie locale et 1/3 de professionnels de l'aménagement urbain).

Installée en juillet 2013, cette instance s'est réunie lors de deux séquences en 2013 et 2015 :

- Une première séquence de juillet 2013 à décembre 2013 (8 réunions) portant sur le diagnostic et les enjeux du projet.
- Une deuxième séquence de janvier 2015 à mai 2015 (5 réunions) portant sur les fondamentaux du projet urbain.

Ces différentes séquences ont permis d'intégrer les contributions orales et écrites des participants.

L'ensemble des travaux des Ateliers a été transmis à la maîtrise d'œuvre urbaine et aux partenaires de Toulouse Métropole de manière à l'analyser et l'intégrer au processus de conception et d'étude du projet Toulouse EuroSudOuest.

Enfin, depuis 2013 et l'ouverture du site internet incluant un formulaire de question, Europolia répond aux demandes d'information émanant de riverains, de propriétaires, de commerçants, de syndicats de copropriétés (152 demandes en 2013, 103 demandes en 2014, 145 demandes en 2015).

A travers cette concertation volontaire, Toulouse Métropole et les partenaires du projet Toulouse EuroSudOuest ont montré leur volonté d'un échange régulier avec l'ensemble des parties prenantes, dès les premières phases d'études.

Engagement de la concertation réglementaire

L'avancée du programme d'études, permet à présent d'engager, dans la continuité des initiatives mises en place depuis 2012, une concertation préalable sur le projet Toulouse EuroSudOuest, au titre de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme.

A l'occasion du Comité de pilotage du 5 octobre 2015, l'ensemble des partenaires du projet s'est accordé sur la nécessité de s'inscrire dans une démarche de concertation tout au long de la conception et de la mise en œuvre du projet Toulouse EuroSudOuest.

Cette démarche de concertation articulera des concertations spécifiques aux besoins des différents projets avec une information relative à l'ensemble des enjeux de Toulouse EuroSudOuest.

L'avancée des différentes études, permet à Toulouse Métropole d'engager dès à présent, dans la continuité des initiatives mises en place depuis 2012, une concertation sur le plan guide urbain au titre de l'article L.103-2 du Code de l'Urbanisme. A l'issue de cette étape de concertation, le Conseil de Métropole sera appelé à examiner l'ensemble des observations émises et à en faire le bilan.

Une deuxième étape de concertation réglementaire, portée par les partenaires concernés, sera notamment dédiée au Pôle d'Echanges Multimodal et fera l'objet d'une nouvelle délibération précisant ses dates et modalités.

Objectifs et modalités de la concertation sur le Plan Guide Urbain :

La concertation préalable est organisée et conduite par Europolia, la Société Publique Locale d'Aménagement de Toulouse Métropole.

La première étape de concertation du projet Toulouse EuroSudOuest, qui porte sur le plan guide urbain, sera menée pour une durée de trois mois.

Les objectifs de la concertation sont les suivants :

- Présenter les enjeux du projet Toulouse EuroSudOuest, son contexte, ses acteurs et ses composantes urbaine, ferroviaire et multimodale ;
- Présenter la composante urbaine du projet Toulouse EuroSudOuest plus en détails sur cette première étape, avec les intentions d'aménagement du plan guide urbain, aux habitants, usagers, associations locales, collectivités et toutes autres personnes concernées ;
- Informer les personnes concernées afin qu'elles puissent participer, leur permettre d'exprimer leurs attentes, préoccupations et propositions, répondre aux interrogations exprimées, enrichir, adapter et faire évoluer le projet.

Les modalités de concertation sont les suivantes :

- l'information du public par publication dans la presse, affichage et tractage,
- la mise à disposition d'un dossier de concertation, au siège de Toulouse Métropole, à la Mairie de Toulouse au Capitole, dans les Mairies Annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie, accompagné d'un registre permettant aux personnes intéressées de consigner leurs observations,
- l'organisation d'au moins une réunion publique en y associant l'ensemble des partenaires du projet Toulouse EuroSudOuest
- l'actualisation du site Internet dédié au projet Toulouse EuroSudOuest intégrant le dépôt d'observations numériques,
- le déploiement d'expositions,
- tout autre moyen jugé utile par Monsieur le Président de Toulouse Métropole (outils numériques, plaquettes de présentation...)

A l'issue de la concertation sur le plan guide urbain, un bilan sera dressé et fera l'objet d'une délibération présenté en Conseil de Métropole. A la suite, le projet urbain pourra faire l'objet d'une opération d'aménagement au titre de l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme.

Décision

Le Conseil de la Métropole,

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme et Projets urbains du jeudi 21 janvier 2016,

Vu la délibération du Bureau de Toulouse Métropole du 29 octobre 2015, approuvant l'avenant 3 de la convention cadre d'études partenariales,

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, après en avoir délibéré,

Décide :

Article 1

D'approuver, en application de l'article L. 103-2 du Code de l'Urbanisme, l'ouverture, les objectifs et les modalités de la première étape de concertation préalable du projet Toulouse EuroSudOuest portant sur le plan guide urbain.

La concertation sur le plan guide urbain fera l'objet d'un bilan.

Article 2

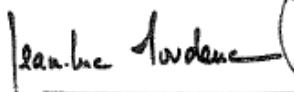
D'autoriser Monsieur le Président à ouvrir la première étape de concertation préalable du projet Toulouse EuroSudOuest portant sur le plan guide urbain.

Résultat du vote :

Pour	128
Contre	0
Abstentions	0
Non participation au vote	0

Publiée par affichage le 23 FEV. 2016
Reçue à la Préfecture le 25 FEV. 2016

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour extrait conforme,
Le Président,





Jean-Luc MOUDENC



Annexe 2
-
ARTICLES DE
PRESSE

20 minutes : « Toulouse : A quoi va ressembler le nouveau quartier de la gare Matabiau » - 14/05/2016

Toulouse: A quoi va ressembler le nouveau quartier de la gare Matabiau

URBANISME Les premiers travaux d'aménagement du quartier de la gare vont débiter l'an prochain et s'étaler sur plusieurs années...



Une esquisse non définitive du futur parvis de la gare Matabiau. - EuropoliaLancer le diaporama

Beatrice Colin

- - Publié le 14.05.2016 à 10:05
 - Mis à jour le 14.05.2016 à 10:05

C'est le chantier des deux prochaines décennies, celui qui devrait transformer le centre-ville. Lié à l'arrivée de [la Ligne à grande vitesse en 2024](#) et de la future troisième ligne de métro, le projet d'aménagement du quartier Matabiau, appelé [Toulouse Euro Sud Ouest](#), est en train de prendre forme.

Si la concertation publique se poursuit jusqu'au 28 juin, d'ores et déjà des travaux sont programmés dans le cadre de ce vaste chantier qui doit s'étaler sur les 20 prochaines années.

<http://www.20minutes.fr/toulouse/1845171-20160514-toulouse-quoi-va-ressembler-nouveau-quartier-gare-matabiau>

300.000 m2 de bureaux et 2.000 logements

Le projet de renouvellement porte sur 135 hectares, coincés entre le Canal du Midi et la voie ferrée, mais aussi entre Marengo et la rue Périole. A terme, 300.000 m2 de bureaux seront construits, soit près de la moitié de ce qui existe déjà en centre-ville, ainsi que 2.000 logements mais aussi entre 40 000 et 50 000 m2 de commerces et de services.

Un nouveau dépose minute d'ici 2018

Adieu la cacophonie automobile devant la gare. Pour fluidifier l'accès et déposer plus facilement les voyageurs, la circulation va être complètement revue. Le dépose-minute se fera à partir de l'an prochain, voire 2018, par une voie existante, mais fermée à la circulation, qui part de l'avenue de Lyon et longe la voie ferrée jusqu'au hall d'arrivée.



Nouvelle voie d'accès dépose-minute de la gare Matabiau - Google Maps

L'avenue de Lyon complètement rénovée

Depuis plusieurs mois, les immeubles de l'avenue de Lyon, en bas du Faubourg-Bonnefoy, sont en train d'être rachetés par l'établissement public foncier local de Toulouse Métropole. 30 millions d'euros ont déjà été dépensés pour acquérir la moitié du foncier. Objectif : pouvoir à terme rénover complètement cet axe qui donnera accès à un des quatre parvis de la gare, en plus de celui de la rue Périole, de Marengo et l'actuel.

<http://www.20minutes.fr/toulouse/1845171-20160514-toulouse-quoi-va-ressembler-nouveau-quartier-gare-matabiau>

Un immeuble d'au moins 50 mètres de haut

En lieu et place de l'ancien bâtiment du tri postal, qui se trouve entre la gare Matabiau et le pont Riquet, un immeuble de bureaux va voir le jour. Il fera partie des premières opérations immobilières à sortir de terre. Le bâtiment devrait faire au minimum 50 mètres de hauteur, mais certains promoteurs ont esquissé des projets à 100 mètres de haut.

Un parvis multimodal côté Marengo

La seconde opération de bureaux concerne la délocalisation de la direction régionale de la SNCF. Des bâtiments neufs vont être construits au niveau de la gare Raynal où elle sera relogée. Le grand bâtiment qu'elle occupe actuellement, à Marengo, sera détruit à compter de 2020. On y trouvera à la place un nouveau parvis d'accès à la gare, mais aussi à la troisième ligne de métro ainsi que des immeubles de bureaux.

Le parvis historique de la gare refait d'ici 2019

Les premiers coups de pioche de rénovation du parvis historique de la gare débiteront l'an prochain. Pour l'heure, on ne sait pas encore si le Canal sera complètement recouvert ou pas. « Nous sommes sur une solution esthétique, légère et réversible », insiste le président de Toulouse Métropole, Jean-Luc Moudenc (LR).

Parallèlement, les portions des boulevards Pierre-Semard et Bonrepos, situées entre Jean-Jaurès et l'avenue de Lyon, seront aussi en chantier entre 2017 et 2019. Ces travaux permettront d'augmenter la surface des zones piétonnes et de réduire à deux voies la circulation de chaque côté du Canal.

Mots-clés :

- [urbanisme](#),
- [gare](#),
- [LGV Sud-Ouest](#)

PROJET TESO

NOUVELLE PHASE

À partir d'aujourd'hui et jusqu'au 28 juin, la phase de concertation réglementaire du projet urbain TESO (Toulouse Euro Sud Ouest) est ouverte. Pendant 3 mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations sont mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site dédié www.toulouse-eurosudouest.eu. Le projet TESO, nouveau centre d'affaires de Toulouse, accompagne l'arrivée de la LGV. Le quartier Matabiau sera repensé pour créer un pôle multimodal regroupant l'aménagement des espaces publics, l'amélioration de l'offre de transport, le développement des services et de l'activité économique. •

URBANISME

LE CALENDRIER DU FUTUR QUARTIER MATABIAU

La première réunion publique sur le grand projet du quartier Matabiau s'est tenue la semaine dernière, l'occasion d'établir un calendrier plus précis des aménagements prévus autour de la gare. Le but ? Tout finir avant l'arrivée de la LGV à Toulouse, prévue en 2024.

Première étape, la rénovation de la rue Bayard, sensée devenir la principale voie d'échange entre le nouveau quartier et le centre-ville. Les travaux sont déjà entamés, et la livraison prévue pour juin 2017 après une interruption des travaux pendant l'Euro.

Un nouveau parvis

Dans la continuité de la rue Bayard, les travaux sur le parvis de la gare seront entamés en 2017, sur les boulevards Pierre-Sémard et Bonrepos. Ce parvis « apaisé », plus esthétique et prévu pour 2019, sera complété par l'aménage-



Une vue du nouveau parvis de la gare qui devrait être livré pour 2019.

ment des voies dépose-minute, propriété de la SNCF, qui seront aménagées en 2017-2018, et par un embellissement du canal autour de la gare. Les nouvelles allées Jean-Jaurès et leur « ramblas » seront livrées fin 2019.

Au-delà des travaux publics, les premiers projets d'immeubles privés sont aussi en ébauche pour le futur quartier Matabiau. Sur 20 ans, 300 000m² de bureaux et 2 000 logements devraient être construits. •

La voix du Midi : « Projet à Matabiau : Le projet déjà lancé va changer le quartier » - 19/05/2016

GRAND PROJET

Projet à Matabiau : Le projet déjà lancé va changer le quartier

Le jeudi 12 mai a eu lieu la première réunion publique sur le projet Toulouse Euro Sud Ouest (TESO) qui doit changer la face de la gare Matabiau et du quartier d'ici 2024. À quoi doit-on s'attendre ? Quelle est la philosophie du projet ? Quel sera le calendrier ?

A lors que la concertation publique sur le projet Toulouse Euro Sud Ouest (TESO) bat son plein et va se poursuivre jusqu'au mardi 20 juin, une première réunion publique a eu lieu le jeudi 12 mai dernier. Celle-ci a permis aux porteurs de cette opération de présenter un Plan Guide. C'est-à-dire la philosophie et les grandes orientations du projet au public. Voici ce qu'il faut retenir de ce premier grand rendez-vous.

Le projet Toulouse Euro Sud Ouest, c'est quoi ?

Le projet TESO, c'est un projet urbain qui va dessiner le centre et le nord-est de Toulouse pour les cinquante ou soixante prochaines années. Un projet dont le quartier va voir en minimum jusqu'en 2020, en plusieurs phases et qui va se développer sur 135 ha, empiéter sur 300 000 m² de bureaux, empiéter à côté logements et 50000 m² de commerces. En 2020, la gare Matabiau deviendra le pôle central d'un véritable quartier d'affaires voulu par le maire Jean-Luc Moudenc et surtout un pôle d'échanges multimodal croisant les offres des trains régionaux, l'arrivée du TGV et la troisième ligne de métro.

Quelle est la philosophie du projet ?
Lors de la réunion publique, le maire de Toulouse Jean-Luc



C'est la première image officielle du futur parvis de la gare Matabiau, vu depuis la rue Bayard. Un parvis qui sera plus agréable pour les piétons.

Moudenc et l'urbaniste en charge des aménagements urbains, Jean-Benoît Bouquet, ont longuement expliqué ce qu'ils attendent de l'éménagement de ce nouveau quartier. « Ce projet comporte deux enjeux. En premier lieu, celui de la création d'un pôle économique. Avec TESO, c'est la première fois que le centre-ville de Toulouse va se structurer autrement que par une offre traditionnelle de commerces le dimanche. C'est le renouvellement

« Pour la première fois, le centre-ville va se structurer autrement que sur une offre traditionnelle de commerces »

Jean-Luc Moudenc, le maire de Toulouse

urbain sur un périmètre de 400 à 500 hectares, notamment sur la partie au nord de la ligne ferroviaire. Un périmètre qui n'a pas aujourd'hui d'identité urbaine avec un bâti de « petit immeuble », a détaillé le maire. « C'est un projet qui ne doit être perçu comme un hall ou un projet d'affaires. Cela sera une ville-mixte faite que nous devons toujours proposer, car c'est la seule qui puisse préserver la ville durable. C'est un projet qui va aussi respecter plusieurs sortes

de mobilité », annonce Jean-Benoît Bouquet. Un « projet mixte » qui placera les immeubles de bureaux le long de la ligne ferroviaire, les logements un peu en retrait et qui aura comme « cœur de quartier », le pôle multimodal de Marengo. Un projet dont les porteurs veulent qu'ils deviennent « un modèle en Europe ».

Quand cela va-t-il bouger ?

Le changement est déjà à l'œuvre de façon concrète près de Matabiau. Depuis le début de l'année, Toulouse Métropole a déjà commencé les opérations de retrait de foncier d'ici de l'avenue de Lyon, une artère dont l'habitat est dégradé et qui a l'avenir devant elle la perspective majeure vers Matabiau. En juillet 2016, la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux. Toulouse se trouvera à 414 km de Paris. L'aménagement du hall d'accueil sera alors réalisé et le tunnel reliant le métro à la gare réouvert d'ici 2020. Les autres projets actés sont ceux du parvis historique de la gare Matabiau dont les premiers coups de pioche seront donnés à l'été 2017 et des canalis de Jean-Jaures pour lesquels les travaux de réseau vont débiter dès l'été 2016. Autour de la gare, une nouvelle stratégie de dix-sept minutes sera mise en place en 2017 avec l'ouverture d'une nouvelle voie de circulation uniquement dédiée par la SNCF jusque-là.

Quels futurs accès pour la gare et quel stationnement

Pourquoi un accès et stationnement près de la gare ?
Les élus veulent multiplier les modalités d'accès à la future gare en dehors des transports en commun.

Dans ce cadre, ils vont miser sur la troisième ligne de métro dont les stations doivent être implantées près de Matabiau (stationnement à l'arrêt, Bayard et Marengo). Deux projets également d'agrandir certains parkings existants de la périphérie. Boulevard, avec 300 à 400 places supplémentaires, et Renoir-Cimba, avec 400 places supplémentaires, seront les premiers concernés. Le projet de stationnement de Ramonville sera, quant à lui, sa capacité augmentée de 200 places. Soit au total 1000 places en plus grâce à la construction de parkings-épis et l'agrandissement des parkings existants en périphérie. À plus long terme, le parking de la Roche sera lui aussi agrandi.

Nouvel accès depuis la périphérie
Côté voitures, la métropole envisage un nouvel accès depuis la périphérie et le futur nouvel échangeur de Bordeaux, qui doit lui entraver

en service en 2019. Une nouvelle rue se partageant entre les usages (voitures, bus, modes doux tels que le vélo) sera ainsi créée le long des lignes de train dans le prolongement du boulevard Pierre et Marie-Curie, au niveau du Buisson. À l'est, c'est le boulevard des Cités qui serait l'alternative privilégiée pour offrir devant le futur parvis Marengo et non déposé-minute, l'un des quatre parkings qui vont être créés dans le cadre du projet.

Des parkings en plus
Le stationnement va être lui aussi amélioré. L'objectif est de passer de 800 places actuellement à 2000 places. Il va donc falloir construire de nouveaux parkings autour des quatre parcs déjà actés dans la partie supérieure des allées Jean-Jaures. Celui de Marengo, sous-utilisé à l'heure actuelle, doit être réaménagé. Le futur parvis dit de Lyon, prévoit une offre de stationnement à l'emplacement de l'actuelle gare Somain et qui serait connecté à la nouvelle rue Marengo préévoquée.

LE CHIFFRE 100

→ Faire une tour de 100 mètres devant la gare, est-ce possible ? « La plus belle d'urbanisme prévoit qu'on puisse avoir un immeuble de grande hauteur à proximité de la gare et nous avons des candidats prometteurs pour porter ce projet », note Alain Genès, directeur général d'Europa, la société d'économie mixte chargée du futur quartier TESO. Il a lancé le projet sera suffisamment rentable pour qu'il permette de couvrir ses coûts.

PAGE RÉALISÉE PAR DAVID SAINT-SERNIN

PATRIMOINE

« Le canal du Midi ne sera pas recouvert devant la gare »

Le canal du Midi sera-t-il un jour recouvert ? Suite à une image de synthèse diffusée début 2016 par la société Europia, portée par le canal du Midi recouvert devant la gare, l'hypothèse de voir l'ouvrage de Riquet sous cloche ne pouvait plus étonner. Jean-Luc Moudenc a définitivement balayé cette idée le jour de la réunion publique. « C'est une idée que je ne partage pas. Nous travaillons de façon responsable sur l'aménagement du canal car nous estimons qu'il faut renouveler cet endroit qui est d'ailleurs exceptionnel. Mais nous pensons qu'il ne faut pas recouvrir une infrastructure historique avec une solution qui soit esthétique, légère et réversible », a expliqué le maire. En clair, sur ce dossier, c'est le classement à l'UNESCO et les finances qui dictent l'aménagement. « Un aménagement qui sera réversible entre 2017 et 2019 », a annoncé le maire. De part et d'autre du canal la question des bouillants est, elle, « prioritaire ». Jean-Benoît Bouquet a une version sur les deux voies de circulation prévues. « C'est correct », a conclu le maire. « Nous envisageons aussi d'introduire des canalisations pédonnelles », a ajouté Jean-Benoît Bouquet.

Agenda

Le projet de la gare en discussion



Jusqu'au au 28 juin, la phase de concertation réglementaire du projet urbain TESO (Toulouse Euro Sud Ouest), celui autour de la gare Matabiau, sera ouverte. Pendant 3 mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations seront mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu.

Matabiau, le plus gros projet du centre-ville

Jusqu'au 28 juin 2016, a lieu la concertation sur le projet Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO). Voici ce qu'il faut savoir sur le projet du futur quartier de la gare Matabiau qui va changer le visage du centre-ville de Toulouse.



Le projet TESO va démarrer dès 2018 avec la réalisation du parvis devant la gare.

C'est bel et bien parti pour la métamorphose du quartier de la gare Matabiau. Un projet de longue haleine qui débute par une phase de concertation jusqu'au 28 juin prochain.

Le projet TESO, un projet pour les 15 prochaines années

Le projet urbain autour de la gare va dessiner le centre et le nord-est de Toulouse pour les cinquante ou soixante prochaines années. Les tra-

voux vont s'étirer au minimum jusqu'en 2030.

En 2030, la gare Matabiau deviendra le pôle central du futur quartier d'affaires voulu par le maire Jean-Luc Moudenc et surtout un pôle

d'échanges multimodal croisant les offres des trains régionaux et des TGV et permettant de répondre à la hausse des flux de passagers liée à l'arrivée du TGV mais aussi à l'extension des quais de la ligne A du métro et à la création de la 3^e ligne de métro.

La gare devra être mieux connectée avec les quartiers environnants et constituera une extension du centre-ville de Toulouse. À cette fin, ce sont quatre parvis qui vont être réaménagés ou créés aux extrémités de Matabiau. Des parvis qui offriront des liens naturels vers le centre via la rue Bayard et les « remblas » Jean-Jaurès.

Le projet Toulouse Euro Sud-Ouest s'articulera enfin avec le projet de 3^e ligne de métro dont le tracé propose trois stations (Raynal, Bonnefoy, Marengo) dans le périmètre de la gare. Une 3^e ligne qui nécessitera des aménagements en surface.

Bref, encore des nouveautés à prévoir du côté de Matabiau-Marengo.

David Saint-Sernin

Donner son avis

La concertation sur le Plan Guide Urbain de TESO est lancée

Qu'est-ce que le Plan Guide de Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO)? C'est le document de référence qui présente les premières propositions d'aménagement du projet urbain TESO suite aux études réalisées depuis 2010. Ce sont les éléments du Plan Guide qui sont désormais présentés dans le cadre de la concertation qui va se dérouler jusqu'au 28 juin 2016. Pendant trois mois, le grand public va avoir accès au dossier de concertation et au registre recueillant les avis et observations au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu.

Une réunion publique aura lieu le jeudi 12 mai prochain aux Espaces Vanel de l'arche Marengo. Les remarques et avis enregistrés sur les registres et lors de la réunion publique pourront enrichir ou faire évoluer le projet.

www.toulouse-eurosudouest.eu

Le Moniteur : « Le projet urbain autour de la gare de Toulouse est entré en phase de concertation » - 13/05/2016

AMÉNAGEMENT

Le projet urbain autour de la gare de Toulouse est entré en phase de concertation

Christiane Wanaverbeq (Bureau Sud-Ouest du Moniteur) - LE MONITEUR.FR - Publié le 13/05/16 à 15h36

Mots clés : Établissement recevant du public (ERP) ou assimilé - Transport ferroviaire



Ce jeudi 12 mai à Toulouse, à l'occasion de la première réunion publique sur la transformation du quartier de la gare de Toulouse, les partenaires du projet urbain ont fait le point. Conçu autour de l'arrivée attendue en 2024 du TGV dans la ville rose, le projet baptisé Toulouse EuroSudOuest fera l'objet d'un accord de projet d'intérêt majeur, nouveau type de contrat inscrit dans la loi Alur.



Photo n° 1/5

© Joan Busquets Agencé BAU B



Hypothèse d'aménagement du parvis historique de la gare Matabiau. Vue depuis le canal du Midi.



Les images de la nouvelle configuration du quartier de la gare circulent depuis longtemps, mais elles ont été officiellement présentées le 19 mai en fin de journée par les différents protagonistes du projet urbain Toulouse EuroSudOuest (Teso), lors d'une réunion publique organisée à Toulouse. Elle est une des étapes de la concertation préalable sur le plan guide urbain lancée le 29 mars 2016 et qui doit se terminer le 28 juin 2016 au titre de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme. Ce jeudi soir, près de 500 personnes étaient présentes, inquiètes de l'impact du projet sur leur quartier.

400 hectares

Pour préparer l'arrivée, attendue en 2024, de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) qui mettra le Capitole à 3h10 de la capitale, l'État, la région, le département, Toulouse Métropole, la SNCF et le syndicat mixte de transport en commun Tisséo planchent depuis 2005 sur le projet. Compte tenu de la multiplicité des enjeux, la région et Toulouse Métropole ont confié à la SPLA Europolia, dont ils sont tous deux actionnaires, la conduite du projet urbain. Teso ne se limite pas en effet à changer la physionomie de Matabiau, gare principale de Toulouse. Il vise à transformer profondément un quartier qui concerne environ 80 000 habitants. Le périmètre d'études porte sur 400 hectares, dont 200 hectares de projet urbain et 20 hectares correspondant au pôle d'échanges multimodal. C'est ainsi que Jean-Luc Moudenc, président de Toulouse Métropole, insistant sur la multiplicité des enjeux a précisé que «tout cela est lié au TGV mais indépendant aussi de lui, car cela répond à une dynamique urbaine».

Projet d'intérêt majeur

Cofinancé par tous les partenaires, ce gigantesque chantier est chiffré à plus d'un milliard d'euros sur 20 ans: «Ce montant comprend le coût des aménagements, des infrastructures, etc. Nous attendons des recettes de 300 millions d'euros liées notamment aux droits à construire. Reste à trouver 700 millions d'euros sur 20 ans», a détaillé Alain Gares, directeur général délégué d'Europolia. Toulouse EuroSudOuest va également faire l'objet d'un «Projet d'intérêt majeur» (PIM). Les partenaires vont signer début juillet le protocole d'accord qui marque leur engagement à se diriger vers ce nouveau type d'accord prévu par loi Alur et calqué sur le contrat de développement territorial proposé pour le Grand Paris. Compte tenu des différentes phases d'autorisations réglementaires nécessaires à la réalisation du projet, les partenaires ne signeront le PIM qu'à la fin

Favoriser les liens

Projet sur 20 ans, Toulouse EuroSudOuest comprend trois volets. D'abord, le pôle d'échanges multimodal actuel, largement sous-dimensionné, de Toulouse Matabiau doit se transformer en «une grande gare multimodale contemporaine, adaptée aux nouveaux usages et capable d'accueillir davantage de voyageurs dans de meilleures conditions de confort et de sécurité». Il accueille aujourd'hui 50 000 utilisateurs par jour. Leur nombre devrait tripler à l'horizon 2035 avec la création de la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace express, l'augmentation du flux des TER et des bus Arc-en-ciel, l'arrivée du TGV à Toulouse en 2024, etc.

Ensuite, la transformation du pôle d'échanges multimodal est l'opportunité d'aménager les quartiers qui jouxtent la gare, et surtout de favoriser les liens entre les quartiers. Le projet Toulouse EuroSudOuest s'articule avec [la troisième ligne de métro \(Toulouse Aerospace Express – TAE\)](#). Portée par Tisséo, elle prévoit sur le périmètre la création de deux stations. Il s'articule aussi avec le réaménagement de voies structurantes reliant l'hypercentre à la gare. Réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Toulouse Métropole, cette dernière opération a démarré sur la rue Bayard pour se terminer en 2017. Elle se poursuivra par l'aménagement en ramblas des allées Jean-Jaurès.

Pôle économique

L'amélioration de la desserte de ce quartier résulte de l'ambition de la métropole de créer un nouveau pôle économique, entre le centre historique et la périphérie, et de proposer une offre de tertiaire absente à ce jour au centre de Toulouse. Seront proposés pas moins de 300 000 m² de bureaux et activités tertiaires, entre 40 000 et 50 000 m² de commerces, services et loisirs pour profiter du flux de passagers à la gare, ainsi qu'environ 2 000 logements. Par exemple, d'ici à fin 2016, les discussions avec SNCF Immobilier auront abouti à un accord pour réaliser sur le site de la gare, à l'emplacement d'un ancien tri postal, un ensemble immobilier de bureaux et hôtel de grande hauteur (15 000 à 30 000 m²). Un appel à projet a été lancé en ce sens.

Concernant les commerces, Europolia a lancé une consultation auprès des principaux opérateurs. Sur la partie programmation tertiaire, Philippe Courtois va accompagner la SPLA dans le cadre d'une mission de conseil d'une durée de six mois que lui a confié Toulouse Métropole au titre de l'attractivité économique.

Continuité naturelle

Enfin, le projet urbain Teso est l'opportunité d'étendre le centre-ville vers le nord au-delà du canal du Midi et de la voie ferrée. L'enjeu de ce redimensionnement vise à offrir une continuité naturelle au-delà de ces deux limites. La réflexion porte notamment sur la valorisation des berges du canal du midi devant le parvis historique de la gare. Il faudra discuter avec l'Unesco qui a inscrit l'ouvrage en 1996, sur la liste du patrimoine mondial. Une chose est sûre pour Jean-Luc Moudenc: «Il faut une intervention légère et réversible».

Pour ce projet ambitieux, la SPLA Europolia a confié à une équipe de maîtrise d'œuvre conduite par l'urbaniste catalan Joan Busquets⁽¹⁾ l'élaboration du plan guide urbain. Pour Joan Busquets, il s'agit de faire du «quartier la porte interne de la métropole. C'est un projet sur 15-20 ans alliant mixité sociale et fonctionnelle avec une certaine densité. Nous allons créer plusieurs morphologies urbaines et plusieurs fragments de ville. Les espaces verts seront renforcés. Il s'agit aussi de repenser, requalifier les axes existants et faire reculer la voiture», raconte-t-il.

Quatre parvis

L'extension du centre-ville vers le nord passe par l'ouverture de la gare sur la ville. Elle sera dotée de quatre parvis. L'historique, qui donne sur le canal du Midi, sera réaménagé dans la continuité des travaux sur la rue de Bayard. Trois nouveaux parvis seront créés: côtés Périole, Lyon et Marengo, où un nouveau bâtiment «voyageurs» sera érigé. Tous ces accès seront optimisés avec la construction de passerelles piétonnes et de parkings pour les vélos, Ils disposeront ainsi chacun d'une offre de stationnement.

Au niveau des voies, là encore, tout va être repensé. La SNCF a déjà démarré les travaux de «désaturation» de la gare avec au programme la modification du nombre de voies, le remplacement des postes d'aiguillage, la création de nouveaux services.

Focus

Calendrier

2016: concertation préalable; validation du plan guide urbain; protocole d'accord pour signer un Projet d'intérêt majeur (PIM).

2017: mise en service de la LGV Tours-Bordeaux.

2018: aménagement du parvis côté Canal, premiers aménagements en gare et approbation du Projet d'intérêt majeur (PIM).

2020: livraison des premiers programmes de bureaux.

2024: arrivée de la LGV à Toulouse Matabiau, ouverture du bâtiment «voyageurs» côté Marengo et mise en service de la troisième ligne de métro Toulouse Aerospace Express (TAE).

2030: mise en service du Pôle d'échanges multimodal (PEM) de Toulouse-Matabiau.

Chiffres-clés

135 hectares parfaitement intégrés au cœur de la métropole toulousaine.

3h10, temps de parcours attendu entre Paris et Toulouse avec l'arrivée du TGV en 2024.

150 000 voyageurs quotidiens à la gare Matabiau après 2030.

Environ **2000 nouveaux logements**.

Environ **300 000 m² de bureaux et activités tertiaires**.

Entre **40 000 et 50 000 m² de commerces, services et loisirs**.

Objectif Toulouse Métropole : « Toulouse EuroSudOuest un nouveau quartier pour l'arrivée de la LGV » - Mars 2016

OBJECTIF
TOULOUSE MÉTROPOLE

HORS-SÉRIE DU MAGAZINE
OBJECTIF NOUVEAU GRAND PARIS
MARS 2016

OBJECTIF TOULOUSE MÉTROPOLE

LA VILLE DE L'INNOVATION

QUAI DES SAVOIRS
UNE ANTRE
LUMINEUSE DÉDIÉE
AUX SCIENCES
A GLEAMING TEMPLE TO SCIENCE

*"Le développement
est encore
au rendez-vous!"*
"More development still to come!"

JEAN-LUC MOUDENC,
MAIRE DE TOULOUSE ET PRÉSIDENT
DE TOULOUSE MÉTROPOLE

**GRAND PARC
GARONNE**
OUVRIR LA VILLE
SUR LE FLEUVE
CONNECTING THE CITY
TO THE RIVER

EUROSUDOUEST
UN NOUVEAU
QUARTIER POUR
L'ARRIVÉE DU TGV
A NEW DISTRICT AROUND
THE MATABIAU TGV STATION

UN PATRIMOINE À VALORISER

TOULOUSE EUROSUD-OUEST UN NOUVEAU QUARTIER POUR L'ARRIVÉE DU TGV

Avec le partenariat de la SNCF, principal propriétaire du foncier, la société publique locale d'aménagement (SPLA) Europolia va développer 300 000 mètres carrés de bureaux, commerces et logements, en prolongement du centre-ville de Toulouse, aux abords immédiats de la gare Matabiau.

PAR NORA HACHACHE

Cette opération baptisée Toulouse EuroSudOuest embrasse un périmètre de 150 hectares. Le plan guide dont l'élaboration a été confiée à l'architecte catalan Joan Jusquets sera livré au cours de l'été 2016. Le projet Toulouse EuroSudOuest répond à plusieurs besoins : offrir de l'immobilier tertiaire de qualité (500 000 mètres carrés) au cœur de Toulouse où il est rare, prolonger le centre ville, adapter la gare et ses abords au riptement du trafic ferroviaire d'ici 2024. La première opération de bureaux (15 000 mètres carrés) pourrait s'ériger d'ici 4 ans à l'est de la gare Matabiau, rue de Fétrole, en fonction des décisions qui seront prises par la SNCF, propriétaire du foncier.

« Nous sommes en discussion avec elle, pour

définir un mode opérationnel commun. Peut-être un Projet Urbain Partenarial ou de simples permis d'aménager, mais pas de ZAC puisqu'il y a peu d'acquisitions foncières », précise Alain Garès, directeur général d'Europolia. « À la suite de l'opération de la rue Fétrole, dans un secteur géographiquement opposé, on pourrait rapidement construire 50 000 mètres carrés de bureaux. Et aussi lancer 60 000 mètres carrés au bas de l'avenue de Lyon, en incorporant un programme de logements. Mais ça dépend toujours du propriétaire des terrains, la SNCF. »

Si la SNCF le souhaite, plus de 100 000 mètres carrés de plancher pourraient donc être livrés d'ici 2020. L'étude du foncier ferroviaire et de l'organisation ferroviaire devrait être bouclée cet été. Avec le déménagement des ateliers



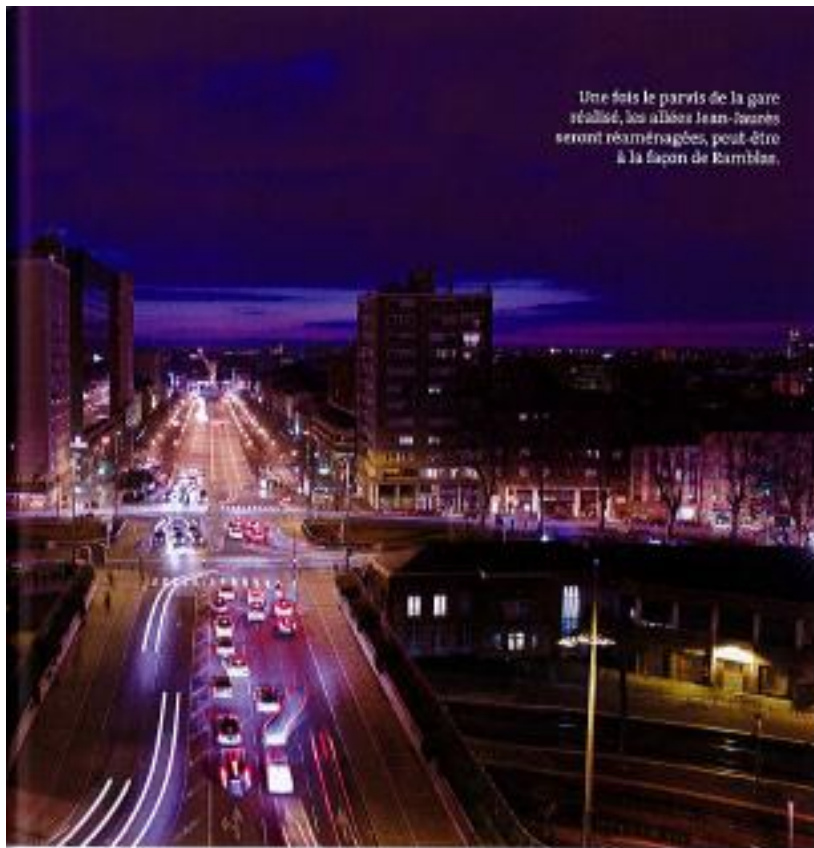
municipaux, la Ville pourra libérer 4 hectares au nord de la gare, quartier Raisin. Ils abriteront des logements. Le nombre total de logements envisagé sur Toulouse EuroSudOuest varie de 2 000 à 3 000. Les 50 000 mètres carrés de commerces et services se répartiront entre les rez-de-chaussée d'immeubles et la gare.

Au sud de la gare, la SPLA Europolia a déjà acheté quelques immeubles, rue Bayard. Ce quartier va muter petit à petit. La rue Bayard est reliée au centre-ville par la rue Alsace-Lorraine, principal axe commerçant. Ce dernier vient d'être reconfiguré par Toulouse Métropole avec l'assistance de l'architecte Bruno Fortier. La rue Alsace-Lorraine fait aujourd'hui la part belle aux piétons. Et la rue Bayard devrait subir un traitement similaire. Les travaux commenceront cet été.

ESPACES PUBLICS OUVERTS

En 2018, la rue Bayard débouchera sur le grand parvis constitué devant l'entrée historique de la gare. Une petite partie du Canal du Midi sera couverte afin d'offrir une grande

© An Tox Carre



Une fois le parvis de la gare réalisé, les allées Jean-Jaurès seront réaménagées, peut-être à la façon de Rambles.

EuroSudOuest: a new district around the Matabiau TGV station

The Matabiau train station will be reconfigured and surrounded by offices, shops and housing. This new district will be developed as an extension of the downtown area.

With the project known as Toulouse EuroSudOuest, Toulouse Métropole plans to develop 300,000 square meters of office space, 50,000 square meters of retail and services space, and 2,000 to 3,000 housing units near the Matabiau train station. SPLA Europolia has been tasked with fulfilling this mission. While there is plenty of office space on the outskirts of Toulouse, supply is scarce downtown where demand is high. The new district around the station will benefit from the redevelopment of public spaces. The master plan – designed by Catalan urban planner Joan Busquets – will be delivered in the summer of 2016.

www.europolia.fr



Un grand parvis va être créé devant l'entrée historique de la gare.

perspective depuis la rue. Les berges du canal vont aussi bénéficier d'une restauration.

Une fois le parvis principal aménagé, Europolia s'occupera du secteur proche des allées Jean-Jaurès qui seront peut-être à terme transformées en rambles.

D'ici là, Indign (ex-Vinci Park) aura terminé le

nouveau parking (400 places). Un nouveau parvis sera aussi installé au nord de la gare, rue de Lyon, avec dépôt taxi et dépôt minute. Le petit parvis situé à l'est servira à fluidifier les déplacements vers la station de métro de la ligne A. En 2024 ou 2025 devrait aussi arriver l'Aerospace Express, troisième ligne de

métro. Car la Métropole toulousaine croît de 14 000 habitants chaque année. Le maintien de cette attractivité sur les 10 prochaines années demande une adaptation des infrastructures à l'augmentation des déplacements.

« L'ex-région Midi-Pyrénées a mis en place un plan de développement du rail dont on verra les effets sur le trafic régional et intra-métropole dès 2018. Sans compter l'augmentation de la capacité de la ligne A du métro avec le doublement du nombre de rames et l'arrivée d'Aerospace Express. Enfin la Ligne à Grande Vitesse sera prolongée depuis Bordeaux en 2024. Et qui sait si, dans le futur, elle ne s'étendra pas jusqu'à Narbonne puis Montpellier ? Mais rien n'est décidé. Tout ce trafic demande une nouvelle gestion des flux de voyageurs à l'extérieur comme à l'intérieur de la gare », confie Alain Garès.

Gare Matabiau, le nombre de voyageurs va passer de 55 000 par jour en 2015 à 120 000 en 2024. Trop petite, la gare sera agrandie pour atteindre 10 000 mètres carrés. Les flux seront réorganisés à partir des nouveaux accès créés en plus de l'entrée historique. ●



29 mars 2016

Début de la concertation autour du projet Toulouse Euro Sud Ouest

Le projet urbain Toulouse Euro Sud Ouest (Teso) entre dans sa seconde étape. Ce nouveau centre d'affaires du centre-ville de Toulouse, dans le quartier Marengo Matabiau, doit voir le jour en même temps que l'arrivée de la LGV. Du 29 mars au 28 juin 2015, la phase de concertation réglementaire sera consacrée aux enjeux de transport.

Pendant trois mois, public et riverains pourront déposer leurs avis et observations au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu. Une réunion publique sera organisée le jeudi 12 mai à 18h30 à l'espace Vanel, en présence de l'ensemble des acteurs du projet : Toulouse Métropole, l'État, la SNCF, la Région Languedoc-Roussillon Midi-Pyrénées, le Département de la Haute-Garonne et le SMTC Tisséo.

Le pilotage des études et la coordination du projet est assurée par Europolia, la société publique d'aménagement de Toulouse Métropole. Repensé par l'urbaniste catalan Joan Busquets, le nouveau quartier devrait regrouper un pôle multimodal comprenant à la fois des services publics, une offre de transport améliorée et un développement des services et de l'activité économique.



29 mars 2016

TGV à Toulouse : la concertation démarre



En janvier 2013 la démolition de l'ancien tri postal a marqué le lancement du réaménagement du quartier/Photo DDM T.B

Dans le meilleur des cas la ligne LGV arrivera à Toulouse en 2024. Toutefois dès 2017, la liaison TGV qui ouvrira entre Tours et Bordeaux mettra Toulouse à 4 h 16 en moyenne de Paris contre 5 h 20 actuellement. Sans attendre l'arrivée effective du TGV à Toulouse, le projet Toulouse Euro Sud Ouest (TESO) ambitionne de remodeler entièrement les quartiers Marengo/Matabiau. Sous la houlette de Joan Busquets, l'urbaniste catalan choisi par la ville pour repenser et redessiner le centre de Toulouse, le TESO prévoit de créer aux abords de la future gare TGV un nouveau centre d'affaires ainsi qu'un grand pôle multimodal de transport. Du 29 mars au 28 juin 2015, la phase de concertation réglementaire du projet urbain TESO sera ouverte. La date de la seconde phase de cette concertation qui sera consacrée aux enjeux de transport n'est pour le moment pas encore programmée. Pendant ces trois mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations des Toulousains seront mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnefoy, des Minimes et de la Roseraie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu. Le jeudi 12 mai à 18 h 30, une réunion publique sera organisée aux Espaces Vanel en présence de l'ensemble des acteurs du projet.

à Toulouse : « Matabiau en concertation » - Avril/Mai 2016

à TOULOUSE
N°43* Avril - Mai 2016
LE MAGAZINE D'INFORMATIONS DE LA VILLE DE TOULOUSE

DOSSIER P.16 **PATRIMOINE**
Le canal fête ses 350 ans

P. 4 **Nous proposons le métro à Labège**

P. 36 **Toulouse, capitale du graff**

Mairie de  **TOULOUSE**
WWW.TOULOUSE.FR

 **SOLIDARITÉ BRUXELLES 22 MARS 2016**

Toulouse en grand !



Ouverture de l'Atelier du Grand Saint-Sernin

Orientations du projet urbain, déroulement des travaux, historique de la basilique... Tout, vous saurez tout sur Saint-Sernin. Un nouvel espace d'expositions, de réunions et de débats sera ouvert de mai 2016 à 2020, depuis la concertation jusqu'à la fin du chantier. Lequel promet un réel embellissement du site le plus visité de Toulouse. Réduction du stationnement, valorisation du patrimoine culturel et culturel... Le public pourra non seulement s'informer, mais aussi participer à la concertation qui coïncidera avec l'ouverture de l'Atelier Grand Saint-Sernin.

Le lieu accueillera également des actions de l'Atelier du Patrimoine, des travaux sur la démarche Unesco, la présentation d'autres espaces publics du centre ville... Il abritera aussi des réunions de travail, notamment avec Jean Busquets, l'urbaniste chargé du projet.

Atelier du Grand Saint-Sernin, à l'angle de la place et de la rue du Taur. Ouverture en mai 2016, du mardi au vendredi de 10 h à 18 h.

"À l'heure où nous publions, la date d'ouverture n'était pas encore arrêtée. Elle sera communiquée sur toulouse.fr"

Allô Seniors à votre écoute

Aider les personnes âgées fragiles ou isolées. Telle sera la mission d'« Allô Seniors », une plateforme téléphonique opérationnelle dès octobre prochain, en partenariat avec l'association Unis-Cités. Aux côtés d'agents municipaux, de jeunes volontaires en service civique répondront aux appels, écouteront, guideront, conseilleront les aînés. Au-delà de la réponse téléphonique, ils pourront rendre visite aux seniors, passer du temps avec eux, les aider dans leurs démarches administratives, les orienter vers les activités, les structures et les associations adaptées à leurs besoins. Des animations collectives et des sorties individuelles seront également proposées. Ce service complètera le Point Info Seniors et sera joignable au même numéro. **Numéro d'appel : 0800 042 444**

122

C'était le nombre de caméras de vidéoprotection installées à Toulouse en mars 2016. Parmi les nouvelles venues : 5 nouvelles caméras ont été installées dans le secteur Jaurès-Concorde, 7 dans le quartier Anouilh, 6 au cours Dillon et avenue de Muret, 10 vers les allées Jules-Guesde en vue de l'installation de la Fan zone pour l'Euro 2016... Sur les 146 caméras que la Ville prévoit d'installer en 2016, 21 sont déjà opérationnelles.

Matabiau en concertation

Un grand projet de transport et d'aménagement urbain est engagé aux abords de la gare Toulouse Matabiau. Ses enjeux ? Moderniser, développer et faire de la gare un grand pôle multimodal facilitant les échanges entre métros, trains, bus, vélos, voitures... Mais aussi dynamiser et réaménager le quartier en créant des emplois, de nouveaux bureaux, des logements, des commerces, des services... Le plan guide urbain définit les grandes orientations du projet. Il fait actuellement l'objet d'une concertation avec le public jusqu'au 28 juin.

Réunion publique jeudi 12 mai à 18h30 aux Espaces Vanel : 1, allée Jacques Chaban Delmas. Dossier de concertation, registre et expositions au siège de Toulouse Métropole (6, rue René-Leduc), à la mairie du Capitole, dans les mairies annexes des Minimes, de Bonnefoy et de la Roseraie. Plus d'infos sur toulouse-eurosudouest.eu

▶ AVANCE

LA FOIRE S'EXPOSE

La Foire internationale de Toulouse se déroule du 9 au 18 avril. De l'éco-construction à l'informatique en passant par l'immobilier, l'électroménager, le tourisme ou les plaisirs gourmands, 650 exposants occuperont 90 000 m². **Parc des expositions, rond-point Michel Bénéch sur l'île du Ramier.**

RUGBY EN FÊTE

Le Top 14 RUGBY TOUR fait étape sur la place du Capitole à Toulouse, les 16 et 17 avril. Un moment convivial à partager avant la finale du Top 14 qui aura lieu exceptionnellement dans le célèbre Camp Nou, le 24 juin prochain à Barcelone.

SEMAINE DE L'EUROPE

Animations, débats, informations...

Découvrez les 28 pays de l'Union européenne du 2 au 16 mai dans toute l'agglomération, avec un temps fort au Quai des savoirs du 12 au 15 mai. **Plus d'infos sur toulouse.fr**

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

En 2015, la Ville a lancé la première opération de nettoyage des berges Caneux et Garonne, en partenariat avec Unis-Cité. Habitants et membres d'associations de quartier, 88 volontaires ont collecté 5 mètres cubes de déchets. En 2016, le périmètre des zones à nettoyer a été élargi. Rendez-vous le 21 mai. **Plus d'infos sur toulouse-metropole.fr**

LES ARCHITECTES OUVERTENT LEURS PORTES

Les 3 et 4 juin, découvrez les agencés et le savoir-faire des architectes. Des animations sont également prévues place du Capitole. **Plus d'infos sur portesouvertes.architectes.org**

LE DOMAINE DE CANDIE VOUS ATTEND

Le 5 juin, La Ville organise une journée portes ouvertes au Domaine de Candie. Découvrez ses 25 ha de vignoble, son château du Moyen-Âge et sa roseraie. **Plus d'infos sur toulouse.fr**

URBANISME

Matabiau : début de la concertation

Mardi 29 mars a marqué le début de la concertation sur le projet Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO). Voici ce qu'il faut savoir.

Le mardi 29 mars dernier, a débuté la phase de concertation réglementaire du projet urbain Toulouse Euro Sud-Ouest (TESO). Une concertation qui va s'étirer jusqu'au 28 juin. Pendant trois mois, le dossier de concertation et le registre recueillant les avis et observations seront mis à disposition du public au siège de Toulouse Métropole, au Capitole, dans les mairies annexes de Bonnetoy, des Minimes et de la Rose-raie et sur le site internet dédié www.toulouse-eurosudouest.eu. Le moment fort de la concertation sera la réunion publique qui sera organisée le jeudi 12 mai à 18 h 30 : aux Espaces Vanel de l'arche Marengo, en présence de l'ensemble des acteurs du projet. Voici les trois choses à savoir de ce grand projet du centre-ville.

► Un projet pour les 15 prochaines années

C'est un projet urbain qui va dessiner le centre et le nord-est de Toulouse pour les cinquante ou soixante prochaines années. Et d'un projet dont le chantier va s'étirer au minimum jusqu'en 2030. Présenté il y a quelques

jours à Cannes lors du Marché International annuel des professionnels de l'immobilier (Mipim), le projet va se développer sur 135 ha, environ 300 000 m² de bureaux, environ 2 000 logements et 50 000 m² de commerces. En 2030, la gare Matabiau deviendra le pôle central du futur quartier d'affaires voulu par le maire Jean-Luc Moudenc, et surtout un pôle d'échanges multimodal croisant les offres des trains régionaux et des TGV et permettant de répondre à la hausse des flux de passages liée à l'arrivée du TGV mais aussi à l'extension des quais de la ligne A du métro et à la création de la 3^e ligne de métro.

► Améliorer le lien avec le centre-ville

C'est le cheval de bataille de Joan Busquets déjà chargé de mener le chantier de l'hyper-centre : il faut désenclaver Matabiau et plus généralement le quartier Marengo afin de faciliter les échanges avec le centre-ville. Le Plan Guide qui va être publié avant l'été 2016, suite à la concertation publique des trois prochains mois, va définir ces liens



Le parvis historique de Matabiau tel qu'il pourrait être en 2030.

entre les différents secteurs qui entourent la gare, ceci afin d'assurer une cohérence entre eux. À partir de quatre grands parvis rénovés ou créés autour de la gare Matabiau, ce sont autant de nouvelles liaisons qui vont être travaillées. Par ordre chronologique, c'est le chantier de la rue Bayard, déjà commencé, puis la réorganisation du parvis historique qui vont occuper les esprits. La rue Bayard sera livrée

à l'été 2017. Les premiers aménagements du parvis devant la gare seront quant à eux achevés en 2018. Il permettra, quel que soit le projet retenu, un franchissement plus aisé du Canal du midi pour les piétons. En parallèle, tout un travail va être fait pour réduire la circulation sur le boulevard devant la gare. Ce sont tous les accès à la gare (voiture, bus, vélos...) qui vont être remis à plat.

Une remise à plat d'autant plus indispensable que le projet TESO prévoit la création d'un parvis du côté de Marengo. Tourné vers les allées Jean-Jaurès, il deviendra la deuxième entrée de la gare et un espace facilement accessible depuis les futures rambas et le nouveau parking de Jean-Jaurès. Les parvis Périole et Nord seront aussi chargés de créer des liens avec les quartiers environnants. Le rapport entre Marengo, le quartier de la Colonne, avec l'avenue de Lyon et le quartier Bonnetoy sont des enjeux majeurs pour désenclaver la gare et briser la séparation que constitue aujourd'hui Matabiau. Pour ce faire, Joan Busquets imagine le réaménagement de rues, de places, voire la création de rues.

► L'articulation avec la 3^e ligne de métro

La gare Matabiau va changer pour accueillir l'arrivée du TGV (si les financements de la ligne à grande vitesse suivent...) en 2024. On parle ici de la création d'un nouveau bâtiment voyageurs, de nouvelles voies et de nouveaux quais pour les trains. Elle devra être plus pratique pour

accueillir la hausse du public. Outre la gare, c'est le quartier Raynal qui va être bouleversé avec trois projets : l'établissement régional de la maintenance qui permettra l'entretien des TER, l'îlot ferroviaire qui permettra de relocaliser l'ensemble des installations ferroviaires terribles présentes sur le site, et un espace mixte composé de bureaux, commerces et logements sur l'actuelle halle Sernam. Outre ses projets, c'est bien le projet de la 3^e ligne de métro qui modifie la réflexion sur le projet TESO. La présence de trois nouvelles stations dans un périmètre proche change la donne. Elle doit permettre de désenclaver encore plus la gare et le centre-ville. Joan Busquets imagine multiplier les parcs-relais et renforcer l'offre de transports en commun. La création de certains parkings et l'amélioration d'autres autour de Matabiau n'occupent pas les dessertes automobiles. L'idée d'un grand parking multimodal au niveau de Raynal fait son chemin et pourrait proposer plus d'un millier de places.

DAVID SAINT-SERNIN

Rue Matabiau : les riverains se sentent oubliés du projet Teso

Quel avenir pour la rue Matabiau ? La question préoccupe les riverains depuis qu'ils ont découvert il y a un mois, le Plan Guide, qui est une ébauche du Plan Teso (Toulouse EuroSudOuest), concernant le chantier de réaménagement du quartier Matabiau confié à l'urbaniste Joan Busquets. Pour faire part de leur mécontentement, ils ont lancé une pétition. « Ce Plan Guide, même non définitif, ne mentionne pas la rue Matabiau. À l'inverse de la rue Bayard, des allées Jean-Jaurès ou du parvis de la gare. Nous sommes les oubliés. Nos doléances étaient pourtant claires : circulation en mode doux pour mettre cette rue en zone 30, végétalisation, et valorisation des commer-



La rue Matabiau sera l'un des axes majeurs vers la gare. /Photo Michel Viata

ces, avec des trottoirs élargis pour faciliter le flux des passants » ? se

désole une riveraine. Agathe, elle, a deux enfants scolarisés à l'école

Matabiau. « Là aussi des choses sont à faire. Des travaux sont prévus cet été mais ce n'est pas suffisant. Il faut ralentir la circulation trop rapide devant cette école malgré le ralentisseur ». Cette pétition est soutenue par Bertrand Verdier, président de l'association Châlets-Roquelaine : « Cette artère doit devenir un des axes majeurs vers la gare. D'ailleurs l'urbaniste Busquets a fait des propositions dans ce sens. Tout est question de budgets. Le cas Matabiau rappelle celui de la rue des Lois lors de l'aménagement de la rue Alsace-Lorraine ». Une artère oubliée elle aussi à l'époque. Contactée, la mairie n'a pas souhaité répondre à nos questions sur ce sujet. **Silvana Grasso**

Annexe 3

COMPTRE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Toulouse EuroSudOuest

1^{ère} étape de concertation préalable sur le plan guide urbain

Compte-rendu de la réunion publique du jeudi 12 mai 2016

• **Lieu** : Espaces Vanel, Arche Marengo, à Toulouse

• **Participation** : 600 personnes

• **Intervenants** :

État :

- Stéphane Daguin, Secrétaire général de la Préfecture de Haute-Garonne

SNCF

- Pierre Boutier, Directeur territorial SNCF Réseau Midi-Pyrénées

Région Languedoc Roussillon Midi Pyrénées :

- Bernard Keller, Conseiller régional Languedoc Roussillon Midi Pyrénées et Maire de Blagnac

Département de la Haute-Garonne

- Pascal Boureau, Vice-président du Département de la Haute-Garonne, en charge des transports

SMTC Tisséo

- Jean-Michel Lattes, Président du SMTC Tisséo et 1^{er} Adjoint au Maire

Toulouse Métropole :

- Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole et d'Europolia

Europolia

- Alain Garès, Directeur général d'Europolia

Agence BAU B

- Joan Busquets, Architecte-Urbaniste de l'agence BAU-B

-

et

• **Animatrice** :

- Juliette Pernel, Agence Sennse

Début de la réunion : 18h45

Mme Pernel remercie les participants d'être venus nombreux.

Elle rappelle ensuite que la concertation porte sur le volet urbain de Toulouse EuroSudOuest. Néanmoins une présentation plus globale incluant le volet transports a semblé nécessaire à Toulouse Métropole et ses partenaires.

La réunion se déroulera donc en trois temps :

1. Présentation générale du projet Toulouse EuroSudOuest
2. Présentation du plan-guide urbain
3. Echanges avec la salle

Elle informe enfin l'assistance que la réunion sera enregistrée, fera l'objet d'un compte rendu et d'une traduction simultanée en langue des signes.



1. PRESENTATION DE TOULOUSE EUROSUDOUEST

M. Moudenc rappelle que Toulouse EuroSudOuest s'inscrit dans un partenariat associant l'Etat, la Région, le Département, SNCF, SMTC Tisséo et Toulouse Métropole avec pour perspective la mise en service de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) Toulouse – Bordeaux – Paris en 2024 Néanmoins, les partenaires ont fait le choix de ne pas attendre la réalisation de la LGV pour travailler à la conception et à l'émergence d'un nouveau quartier de qualité à Toulouse. Par ailleurs, pour enrichir la réflexion des institutions et des urbanistes comme M. Busquets, des Ateliers associant riverains et professionnels se sont tenus durant plusieurs années.

Toulouse EuroSudOuest est avant tout un projet de transports et de multimodalité, car il s'agit d'y faire se rencontrer tous les modes de déplacement, aussi bien le train, que le métro, le bus, les transports départementaux et régionaux, les vélos ou les piétons, et l'automobile.

Le nouveau quartier représente aussi un enjeu économique important, celui d'accroître de 50% l'offre de bureaux en centre-ville de Toulouse.

Enfin, il s'agit d'un projet urbain majeur, dont l'objectif est celui d'une véritable extension du centre ville avec toutes ses composantes, notamment un ensemble de commerces et de services, et des logements de tous types.

La revalorisation du quartier a commencé dès le début de l'année avec la rénovation et l'embellissement de la rue Bayard. Suivront le traitement du parvis de la gare historique, puis la transformation des allées Jean-Jaurès, ces deux axes faisant le lien avec l'hyper-centre de Toulouse. Le canal du Midi sera mis en valeur, en liaison avec Voies Navigables de France (VNF), dans sa section comprise entre le débouché des allées Jean-Jaurès et l'entame de l'avenue de Lyon. Ces opérations sont engagées dès maintenant, de manière à affirmer clairement la volonté de revalorisation de ce quartier.

Mme Pernel invite chacun des partenaires du projet, à s'exprimer sur leur implication et leur rôle.

M. Daguin, représentant de l'Etat, détaille les trois éléments qui positionnent fortement l'Etat sur ce projet :

1. Son rôle d'aménageur ferroviaire : Toulouse EuroSudOuest a pour objectif d'intégrer le projet national de Ligne à Grande Vitesse entre Paris et Toulouse au sein de la métropole toulousaine. Par ailleurs, Matabiau joue un rôle de nœud ferroviaire fondamental pour les trains d'équilibre du territoire qui sont de la responsabilité de l'Etat et le réseau TER qui dépend du Conseil Régional. Matabiau a donc un rôle déterminant pour le territoire régional et suprarégional du grand Sud-Ouest. L'Etat est donc attaché à tenir toute sa place pour participer à l'élaboration du projet et lui apporter sa contribution, laquelle sera financièrement importante dans le cadre du contrat-plan Etat-Région ;
2. Son rôle d'accompagnateur des procédures administratives et techniques et de garant de la bonne réalisation des différents volets du projet, qu'ils soient économiques, environnementaux, ferroviaires, routiers ;
3. Son rôle d'accompagnement de l'aménagement urbain : l'une de ses volontés fortes est de faire en sorte qu'un tel projet prenne en compte aussi bien une vision nationale et régionale que l'objectif d'une intégration parfaite à l'environnement urbain local. La mise en œuvre de Toulouse EuroSudOuest pourrait ainsi s'inscrire dans le cadre d'un Projet d'Intérêt Majeur (PIM). Ce dispositif, dont la réalisation serait une première en France, formalisera l'accord de l'ensemble des partenaires sur les enjeux, le calendrier, la contribution financière et l'approche technique du projet. Le Projet d'Intérêt Majeur garantit que chacun porte la même vision et permette au projet d'aboutir.

M. Keller, représentant de la Région, indique que la Région est impliquée dans Toulouse EuroSudOuest car la gare de Toulouse Matabiau constitue, avec l'aéroport, la principale porte d'entrée de la métropole régionale. Comme M. Malvy hier, Mme Delga, Présidente de la Région, que M. Keller représente ce soir, milite donc pour l'arrivée du TGV.

La deuxième raison de l'implication de la Région relève de sa compétence en matière de TER, qui a bénéficié d'un effort de développement important depuis plusieurs années. La modernisation et le réaménagement la gare de Toulouse Matabiau contribueront à l'amélioration des échanges internes à la Région, qui sont fondamentaux à la fois pour le développement de la Métropole et pour celui de toute la Région.

La Région est concernée dès 2017, par l'arrivée de la grande vitesse ferroviaire à Bordeaux, puisqu'elle drainera un flux supplémentaire de passagers à Toulouse.

Toulouse EuroSudOuest est aussi un projet de développement économique, domaine qui est au cœur des compétences de la Région. Le quartier Matabiau réclame un traitement dynamique, avec des activités économiques, du commerce et de l'habitat de qualité. La volonté de participer à l'aménagement de ce projet est aussi la raison pour laquelle la Région est présente au capital de la Société Publique Locale d'Aménagement (SPLA), Europolia, qui en a la charge.

M. Boureau, chargé du suivi du dossier de la LGV et de Toulouse EuroSudOuest au Conseil départemental, précise que l'importance du Pôle d'Échanges Multimodal (PEM) dans le projet explique la participation du Département. Le Département a en effet en charge la gare routière Pierre Sémard et les bus Arc-en-ciel qui transportent un million de voyageurs/an. 45% des bus Arc-en-ciel transitent par la gare routière Pierre Sémard.

Le développement récent des liaisons nationales et internationales implique d'améliorer l'accessibilité, la capacité et la visibilité de la gare routière. Le Département est aussi très intéressé par le projet global, qui prend en compte un développement de l'habitat, où la mixité sociale sera une priorité, ainsi que l'amélioration du cadre de vie pour tous et une meilleure fluidité des échanges, notamment pour les piétons et modes doux. Le Département est enfin très attaché au dialogue citoyen qui est mené et qui va continuer au fil des mois avec le futur Projet d'Intérêt Majeur.

Mme Pernel interroge M. Boutier sur les réaménagements nécessaires pour la gare, vu la croissance du nombre de voyageurs envisagée pour 2024 et au delà.

M. Boutier souligne l'important investissement financier de la Région, de l'Etat et de la SNCF dans le Plan Rail Midi-Pyrénées, qui s'est traduit par des augmentations du trafic régional. Ces augmentations concernent bien évidemment Matabiau.

Dans un an, la mise en service de la LGV Tours-Bordeaux permettra de gagner une heure sur le trajet Toulouse-Paris. La Ligne à Grande Vitesse Bordeaux – Toulouse apporte la perspective de gagner encore une heure en 2024.

Compte tenu du trafic actuel et de ses perspectives de croissance, des aménagements ferroviaires sont nécessaires sur le nœud ferroviaire de Matabiau, qui est d'ores et déjà l'un des plus saturés de France. Pour son bon fonctionnement, il est nécessaire de le soulager en élargissant et prolongeant les souterrains, en modifiant le nombre de voies, en créant des quais supplémentaires et en remplaçant les anciens postes d'aiguillage mécaniques par une commande centralisée du réseau et des postes

d'aiguillage informatisés qui permettront d'optimiser la gestion de l'ensemble des itinéraires de la gare.

Par ailleurs, les services et équipements qui permettent de stationner les trains et de les entretenir doivent être pris en compte. Dans ce sens, la Région a financé un centre de maintenance ultramoderne, mis en service l'an dernier, créateur d'emploi dans ce secteur. Les grandes installations ferroviaires de Matabiau et de Raynal seront ainsi mises à niveau et modernisées pour rendre le meilleur service possible à ceux qui fréquenteront le pôle d'échanges de Toulouse Matabiau.

Mme Pernel interroge M. Lattes sur les projets de développement des transports sur le secteur et particulièrement sur la 3^e ligne de métro.

M. Lattes indique que le projet de 3^e ligne de métro a pour finalité de compléter le réseau avec un objectif précis : le trajet domicile-travail. 48% de l'emploi toulousain sera en effet concerné par cette ligne. Le dispositif d'intermodalité créé permettra d'entrer dans la ville et de la quitter via plusieurs moyens de transports. L'enjeu pour cette 3^e ligne est d'atteindre 200 000 voyageurs/jour et de faire de la gare Matabiau le pôle central des transports toulousains.

NB : La présentation est perturbée par des interventions de personnes dans le public manifestant par des cris et des interpellations diverses leur opposition au projet.

Mme Pernel rappelle que la concertation sur le projet Toulouse EuroSudOuest est en cours jusqu'au 28 juin et qu'un certain nombre d'outils sont mis à disposition du public, dont une adresse mail dédiée et un registre qui se trouve à l'entrée. Elle ajoute qu'une part importante de la présente réunion sera consacrée au temps d'échanges avec la salle.

2. PRÉSENTATION DU PLAN-GUIDE URBAIN

Une vidéo réalisée sur le mode « micro-trottoir » est projetée : elle rend compte de réactions et témoignages d'usagers, commerçants et habitants du quartier Matabiau. Les préoccupations qui s'en dégagent concernent entre autres :

- Le manque d'espace dans la gare ;
- Des arrêts de bus insuffisamment indiqués ;
- Une mauvaise accessibilité ;
- Des difficultés de stationnement ;
- Des difficultés de circulation piétonne ;
- Un sentiment d'éloignement du centre-ville ;
- Un manque de commerces de proximité ;
- etc.

NB : A ce stade, la réunion est suspendue 10mn pour des raisons de sécurité (dispersion d'ammoniac par les personnes ayant manifesté leur opposition au projet).

M. Moudenc souligne l'unité de vue des attentes par rapport au projet, malgré la diversité des interviewés : un changement est demandé, et un besoin de dynamisme,

d'activités et de nouvel élan pour ce quartier s'exprime. Le rôle des élus est de créer les conditions d'une réponse à tous les enjeux identifiés :

- Le déplacement : le besoin de se déplacer plus facilement impose une réflexion sur les transports ;
- La commercialité : l'attente d'un renouveau commercial, dynamique, dans cette partie de la ville requiert un traitement de la commercialité ;
- L'insertion urbaine : une forte attente d'une meilleure insertion de ce quartier dans la vie de la ville et du centre-ville est à prendre en compte ;
- Le développement économique et l'emploi : ce souhait, exprimé par le public interviewé, a déjà été relevé et intégré dans le projet.

Ces attentes, auxquelles le projet doit répondre, coïncident bien avec la réflexion en cours sur le projet, dont les objectifs, les principes et les règles sont inscrits dans le plan guide urbain. Durant trop longtemps en effet, un urbanisme ponctuel, sans vision globale cohérente, réfléchi et à long terme, a été mis en œuvre : le plan-guide urbain est au contraire l'outil d'une vision définie à l'avance collectivement, par les autorités publiques, et les citoyens notamment par les procédures de concertation. Ce plan-guide urbain doit être l'expression d'une forte ambition pour l'avenir, car la transformation du quartier durera une génération.

M. Garès précise que les objectifs évoqués constituent la feuille de route confiée à la SPLA Europolia. Europolia est ainsi chargée de la mise en œuvre de Toulouse EuroSudOuest, c'est-à-dire de la traduction opérationnelle du projet urbain exprimé par la volonté politique et élaboré par Joan Busquets et son équipe : le volet ferroviaire, le développement des transports en commun, la circulation, la conception de l'habitat, des lieux de travail et des commerces.

M. Busquets souligne le caractère collectif du projet, qui requiert l'intervention de plusieurs spécialistes dans l'équipe d'urbanisme.

M. Busquets définit la situation de Matabiau comme la porte d'accès intérieure de la métropole. Or, la plupart des activités économiques se sont développées sur la périphérie urbaine, notamment le long des rocade. L'enjeu du projet est donc d'ouvrir cette porte intérieure à toute la métropole. Par ailleurs, Matabiau est le lieu d'une coupure provoquée par le grand système territorial constitué par le chemin de fer et le Canal du Midi. La ville est donc séparée en deux : le centre-ville d'un côté et les faubourgs de l'autre. Le projet doit donc non seulement résoudre les questions ferroviaires et d'accessibilité mais aussi relier ces deux parties de la ville. Cet objectif est d'autant plus ardu que ce secteur comporte une caractéristique topographique très importante : les quartiers des faubourgs se situent plus haut que le centre-ville. Cette difficulté pourrait cependant être surmontée en imaginant depuis Périole, une ligne continue enjambant le chemin de fer.

Matabiau devant s'ouvrir sur toute la ville, le projet prévoit donc quatre entrées :

1. La gare Matabiau, qui en est l'entrée traditionnelle, avec le parvis Canal en lien avec le centre-ville via la rue Bayard ;
2. Le parvis Marengo vers le secteur de la Médiathèque et les lignes de métro ;
3. Le parvis Périole vers les faubourgs ;
4. Une entrée vers le Nord, par le parvis Lyon.

Le pôle d'échanges multimodal sera donc ouvert à 360°, entouré de quatre parvis.

Concernant la gestion de la mobilité, le projet priorise les modes doux : M. Busquets situe les lignes des flux piétons et cycles qui s'ajoutent à celles de bus et de métro pour relier les quartiers alentours et l'ensemble de la métropole. Les voitures, notamment présentes sur canal, ne doivent pas être comme elles le sont jusqu'à maintenant les principaux protagonistes de ce magnifique espace.

Enfin, M. Busquets signale les différentes parties déclinant le projet qui seront travaillées plus tard à une autre échelle : l'espace intermodal, le quartier Périole, le système autour du canal du Midi, l'espace Raynal, toutes constituées d'activités économiques, commerciales et d'habitats entremêlés. Cette mixité d'usages est importante et indispensable pour la réussite du projet.



3. ÉCHANGES AVEC LA SALLE

Mme Thirriot, des Amis de la Terre : « Je m'occupe du dossier LGV dans notre association. Au cours de la présentation, il n'a pas été question du coût de ce projet pharaonique et je note ce silence éloquent. Car, contrairement à ce qu'a dit M. Daguin, ce n'est pas l'Etat qui financera les 10 milliards environ du TGV. De plus, celui-ci n'arrivera que dans 10 ans, alors que la presse vient de nous apprendre que la SNCF travaille avec un bureau d'études californien à un projet Hyperloop, de transport sans rail. La LGV n'est-elle pas déjà obsolète ? »

M. Garès : « Sur la question du financement du projet, seules de très grandes lignes peuvent être indiquées : le ferroviaire, les infrastructures publiques, les rues, les aménagements d'espaces et les constructions, donc l'ensemble des investissements publics de toute sorte, représentent un total d'environ un milliard à terme, répartis sur au moins 20 ans. 300 millions de recettes proviendront de la vente des surfaces de terrains à bâtir. Restent donc 700 millions à financer sur 20 ans avec des budgets très divers : SNCF, Etat, Métropole, Département, Région, etc. »

M. Boutier : « De l'argent est déjà investi dans les installations ferroviaires de Matabiau. Pour le Plan Rail Midi-Pyrénées, la Région, l'Etat et la SNCF auront au total dépensé 800 millions pour la gare. Pour moderniser les installations d'aiguillage, la

SNCF investit 140 millions jusqu'en 2020. La SNCF a effectivement participé à l'appel de fonds d'Hyperloop, projet de circulation de capsules dans des tubes sous vide. Il ne s'agit pour l'instant que d'un projet de recherche sur une évolution des modes de transports, qui ne verra peut-être jamais le jour en mode opérationnel. D'autres projets, comme celui de la sustentation magnétique, pourtant prometteur, n'ont ainsi jamais abouti. En revanche, le TGV, connecté aux réseaux existants, a tissé sa toile, y compris à l'étranger... »

Un participant : « Ce projet permettra-t-il un maintien de la mixité sociale et des habitants ? Nous craignons en effet une éviction des habitants actuels des quartiers. »

M. Moudenc : « Dans le nouveau quartier, nous veillerons à la mixité des logements, sociaux, très sociaux, en accession à la propriété classique et en accession sociale. Au moins 30% des logements seront des logements sociaux. »

Un participant : « Privilégier l'aspect piétonnier est louable mais un flux automobile assez important circule le long du canal : cette voie est-elle destinée à être un peu moins fréquentée ou restera-t-elle en l'état ? »

M. Busquets : « Nous considérons que le canal doit devenir un boulevard urbain. A court terme, il est possible d'imaginer le maintien de deux voies de chaque côté, mais avec une amélioration des accès pour les vélos, une continuité aux piétons et la plantation d'une deuxième rangée d'arbres. Il faut aussi imaginer et anticiper l'allègement du trafic que générera la 3^e ligne de métro à cet endroit pour en faire un espace plus local. »

M. Juliard, habitant du quartier des Chalets : « Je fais très souvent le trajet Chalets-Raisin en empruntant une des deux passerelles. Traverser les voies reste dangereux puisque l'arrêt de la circulation, commandé par un bouton, peut prendre du temps : le passage se fait finalement dans les « trous » de circulation, alors que le feu est toujours vert pour les véhicules... Personne ne traverse dans les clous. La passerelle Concorde ne pourrait-elle aussi enjamber les voies de circulation de chaque côté du Canal du Midi ? »

M. Busquets : « Le projet de passerelle Concorde est un élément nécessaire à la continuité entre le secteur de Raynal et le centre-ville, qui va être étudié en détail. N'oubliez pas que le canal connaîtra une baisse du trafic, notamment grâce à la 3^e ligne de métro. »

M. Juliard : « Par ailleurs, rejoindre Paris depuis Toulouse rapidement par d'autres moyens que la LGV est possible, alors pourquoi ne pas la développer à l'intérieur de la nouvelle grande région, pour relier Toulouse à Montpellier, via Carcassonne, et ainsi développer l'activité à l'intérieur même de cette nouvelle région ? »

M. Boutier : « L'Etat et les collectivités décident des nouvelles lignes à dimension nationale et les financent. Le rapport Duron, qui a étudié les projets de nouvelles lignes, a identifié la LGV Bordeaux-Toulouse comme la seule à réaliser avant 2030. Dans la grande région, il faut noter qu'il existe aussi le projet de nouvelle ligne Montpellier-Perpignan. Ce projet, moins avancé que le Grand Projet ferroviaire du

Sud-Ouest (GPSO), prolongera le contournement ferroviaire de Montpellier, qui sera mis en service fin 2017. »

M. Daguin : « De façon générale, le transport ferroviaire est considéré comme l'un des transports les plus performants, en termes de rapidité, d'effet de massification et d'impact sur l'environnement. Depuis la fin des années 70, le choix s'est porté en France sur le développement des lignes LGV. Aujourd'hui, trois grands projets sont en cours de finalisation (LGV Tours – Bordeaux, contournement Nîmes – Montpellier, LGV Bretagne – Pays de Loire).

L'Etat, avec les collectivités locales et notamment les Conseils régionaux, se soucie d'assurer une parfaite complémentarité entre les différents types de transports ferroviaires : les lignes LGV, longue distance, et les lignes infrarégionales qui peuvent être des lignes LGV, des TER, voire des Trains d'Equilibre du Territoire (TET). Il est donc de la responsabilité de l'Etat et des collectivités d'adapter cette palette d'outils à la volonté et à l'ambition des territoires mais aussi à l'équilibre financier et à l'usage des voyageurs et habitants. Dans le cadre des contrats de plan Etat-Région en cours et de la réflexion sur leur évolution, les outils, notamment ferroviaires, qui permettront de renforcer le lien entre les deux anciennes régions seront une priorité.

Une participante : « Ce projet est massivement refusé par les habitants du quartier et c'est pourquoi vous déployez autant de moyens pour en faire la publicité. Personne ne peut croire que ce quartier servira à ses habitants et aux Toulousains en général. Nous affirmons que les pauvres seront « virés » et que la priorité ira aux bureaux de multinationales plutôt qu'aux logements, en nous appuyant sur ce que Toulouse Métropole a fait du quartier dans les 5 dernières années : l'avenue de Lyon par exemple ne compte plus les logements réquisitionnés par la Mairie, fermés, murés, où des feux se déclarent vu la vétusté des lieux. Vous ruinez ce quartier, vous l'abandonnez pour pouvoir le vendre aux promoteurs et le faire habiter par des résidents qui viendront en TGV. Vous videz la ville des Toulousains. Vous fermez les lignes TER et vous nous faites croire que vous développez la mobilité. Nous ne sommes pas venus vous parler, car vous êtes là pour nous tromper, mais pour sensibiliser l'assistance : à quoi veut-on que cette ville ressemble ? Vous mettez les formes pour nous la voler et implanter des projets qui se chiffrent en millions et qui permettront suffisamment de spéculation pour que vous en profitiez. Pourquoi y a-t-il autant de moyens ? Personne n'y serait favorable si le projet était présenté tel qu'il est vraiment. »

M. Moudenc : « La précédente municipalité a engagé des acquisitions foncières au bas de l'avenue de Lyon pour une raison très simple : ce bâti, entre le canal du Midi et le pont de la SNCF, est très ancien et indigne. Certains s'en accommodent et conçoivent que des résidents puissent vivre dans ces taudis. L'appréciation de notre collectivité est que nous devons acheter ce bâti « à bout de souffle » dans le cadre d'un renouvellement urbain pour construire des logements pour tous, de typologies diverses, afin que des habitants aux niveaux de vie différents puissent y vivre décemment. Cette première phase, d'acquisition de bâtiments, est en cours. Des logements neufs seront construits et les familles de condition modeste qui y logeront, vivront dans des conditions plus dignes que celles qu'elles connaissent aujourd'hui. »

Un habitant de la rue Michel-Ange : « Quand saurons-nous si nous serons délogés ? Mis en zone rouge il y a 2 ans, nous sommes sans nouvelles depuis et ne pouvons-nous projeter dans l'avenir. A l'époque, vous nous aviez annoncé un rachat du bien... »

M. Garès : « Personne ne sera délogé rue Michel-Ange, qui n'est pas une « zone rouge ». Seul le bas de l'avenue de Lyon est l'objet d'une politique d'acquisition systématique pour les raisons évoquées. Au delà de ce secteur, le périmètre couvert par le plan-guide connaîtra un renouvellement urbain très ponctuel, selon les opportunités et leur capacité à s'inscrire dans le projet global. Le secteur Michel-Ange se trouve sur une zone de sursis à statuer mais aucune politique d'acquisition systématique ne le concerne. »

M. Sibade, habitant de Lespinasse : « Lespinasse est la seule commune traversée par la ligne LGV sans halte ferroviaire. Contrairement aux choix qui ont été faits en 2012, y a-t-il aujourd'hui une opportunité de penser cette halte ? Nous espérons une réponse positive. »

M. Boutier : « Aucune halte n'est prévue dans le projet soumis à concertation mais les documents qui ont servi à l'enquête publique signalent que cet aménagement sera possible dans un deuxième temps. Aucune autre information ne figure au dossier et donc dans le contenu de la Déclaration d'Utilité Publique. »

M. Ballesio, de l'Association Marengo Bonnefoy : « Les grands espaces prévus dans ce projet ne sont pas les plus « merveilleux » à occuper : il est parfois plus simple d'avoir une densification à échelle humaine et il est difficile d'accepter la voiture dans les quartiers lorsque les rues deviennent des autoroutes. Ainsi, les 2x3 voies autour du canal sont inadmissibles en pleine ville. La rue du faubourg Bonnefoy est suffisamment large pour y rouler vite et y faire du rodéo : bruyant et dangereux, cette configuration routière nuit aux commerces et aux cafés et effraie les cyclistes qui roulent de fait sur le trottoir et entravent la circulation piétonne. La ville de demain est pour nous une ville où la voiture n'est plus indispensable et où se trouvent des espaces de rencontre : parcs, jardins partagés, cafés, etc. »

M. Busquets : « Toutes ces questions sont à prendre en compte et c'est précisément l'objet du plan-guide. Le dessin du plan guide représente un projet développé durant 20-30 ans. Chaque morceau de ville doit être travaillé à l'échelle que vous évoquez, avec les quartiers existants, où il faut prendre en compte la gêne que vous évoquez du fait d'un trafic excessif, mais aussi par exemple celle que créent les voitures garées sur l'espace public. Il faut à la fois créer des stationnements pour les voitures, et des espaces confortables pour les piétons et les vélos. Certes, le travail sur chaque quartier se fera à échelle humaine mais le projet doit aussi avoir la capacité de mettre en valeur des espaces qui n'existent pas encore.

Les rues sont aujourd'hui encombrées par des voitures dues à l'absence de stationnement au moment de la construction des faubourgs. Il nous faut donc travailler à y remédier. La ville doit être dessinée à partir d'un système de boulevards qui prenne en compte tous les types de mobilité, à une échelle qui permette de s'identifier et de se reconnaître, avec l'idée de quartiers, d'espaces de rencontre, comme cela commence à se développer en centre-ville, où les piétons sont prioritaires. Autour de

Matabiau, où nous pouvons concentrer toutes les mobilités, les itinéraires piétons doivent aussi être prioritaires. »

M. Moudenc : « Dans ce secteur-là, et en particulier autour du canal, la prégnance de la voiture est effectivement excessive. Elle découle de cette vision des années 60 où le canal était conçu comme un axe dévolu à la voiture. Je vous rappelle qu'en 1971 existait le projet transformer le canal en autoroute, et Pierre Baudis a été élu contre ce projet. Le fonctionnement actuel de la circulation autour du canal est très marqué par ces choix. Par contre, j'attire votre attention sur le projet de 3^e ligne de métro, qui viendra soutenir nos choix. En desservant 48% des emplois de l'agglomération, elle décongestionnera indéniablement le trafic automobile, dont l'essentiel est dû au déplacement quotidien domicile-travail. Dans ce but, le tracé du métro doit épouser l'activité économique car le métro est le transport en commun qui incite le plus l'automobiliste à abandonner sa voiture. Une station desservira d'ailleurs le faubourg Bonnefoy, marqué par ces choix déséquilibrés en faveur de l'automobile. »

M. Caumont, travailleur handicapé : « Puisqu'il est question de transports, je vous signale les retards du métro pour cause de colis piégés... »

M. Lattes : « Nous ne pouvons nous permettre de laisser les Toulousains prendre le moindre risque dans les transports en commun. »

Une habitante de la rue Pierre Cazeneuve : « Cette rue sans trottoir n'est pas desservie par les transports en commun : un service d'autobus ou de mini-autobus est-il possible ? »

M. Lattes : « L'axe du métro sera une colonne vertébrale sur laquelle des bus de rabattement se grefferont. Cette zone a vocation à être densifiée et cette évolution n'a de sens que si elle s'accompagne d'un transport performant, avec le déploiement d'un réseau de bus en connexion. »

Une participante : « La rue Bayard deviendra-t-elle piétonne ? »

M. Moudenc : « Le projet consiste à maintenir la circulation automobile dans le sens centre-ville/Matabiau, à créer une voie de bus dans le sens inverse, à élargir les trottoirs, à planter des arbres et à accroître la part des piétons. L'aménagement se prépare et les travaux reprendront après l'Euro, en septembre, pour aboutir en juin 2017, avec une place de bien plus grande qualité pour les piétons. »

Une habitante de la rue Pierre Cazeneuve : « Sur le plan général du projet se trouve une grande zone bleue de bureaux : quelle est la hauteur précise de ces bâtiments et la date de début des travaux de la future rue Raynal et de ces bureaux ? Par ailleurs, je déplore le manque d'espaces verts, compte tenu des 2 000 logements prévus et de tous ces bureaux qui draineront beaucoup de population. »

M. Garès : « Cette partie du projet est la plus éloignée dans le temps, soit 15-20 ans. La construction des bureaux dépendra de la libération des emprises ferroviaires dans ce secteur, qui ne sera connue que dans plusieurs années. Si elle a lieu, nos successeurs décideront alors du type de bureaux à réaliser. Pour l'instant, nous n'envisageons que des hauteurs maximales de 7 ou 8 étages, comme ce qui existe

déjà. Des espaces verts assez importants sont prévus, particulièrement sur l'emplacement des ateliers du Raisin. »

Une participante : « Le pôle d'échanges sera une porte d'entrée de la ville à l'échelle nationale : ne pourrait-on saisir l'opportunité de créer des espaces commerciaux dédiés aux producteurs, artisans et artistes locaux, pour qu'ils bénéficient de cette vitrine ? »

M. Garès : « Chaque projet de nouveau quartier entraîne l'étude de la question des commerces qui doivent l'accompagner. S'agissant du développement des commerces au pôle Matabiau au sens large, c'est-à-dire non seulement sur le pôle d'échanges multimodal mais au bas du faubourg Bonnefoy, rue Bayard, etc., la consultation de sept opérateurs commerciaux est en cours : ils nous donneront des indications plus précises. Cette préoccupation concerne des parties du projet qui se construiront en 2020-25. »

M. Moudenc remercie l'assemblée de cette réunion introductive et rappelle que la concertation se poursuit jusqu'à fin juin. Rien n'est encore figé, le but de la concertation étant précisément l'échange et le dialogue. Un site Internet dédié au projet, doté d'une adresse mail, permet aussi à chacun de s'exprimer. Enfin, M. Moudenc informe l'assistance de la disponibilité des différents élus pour des rendez-vous individuels et collectifs, et des modalités de concertation.

Fin de la réunion à 20h40.

